

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 13 JUIN 2018 A 19h00**

Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales

• **MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Présents : Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOISSIERE, Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

Excusé : M. Jean-Pierre BETEND (procuration à M. Jean-Marc DESVIGNES).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 H05.

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2018.

M. Le Maire Christophe FOURNIER fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

Vote : Approbation à l'unanimité.

2) BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°2

Lors de la saisie informatique du budget, le compte comptable représentant le remboursement de l'amortissement de l'emprunt auprès de l'EPF, a été imputé en chapitre 041 au lieu du chapitre 16.

Le conseil municipal, sous la présidence de Christophe FOURNIER, Maire, et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE à l'unanimité la décision modificative n°2 ci-après :**

Dépenses investissement :

- chapitre 041 - c/16878 : Opérations patrimoniales – Autres dettes, autres organismes : - 29 600 €.

- chapitre 16 - c/16878 : Remboursement d'emprunts – Autres dettes, autres organismes : + 29 600 €.

3) OUVERTURE DE POSTES ECOLE ET PERISCOLAIRE

Les contrats de l'agent du périscolaire et de l'ATSEM arrivent à terme respectivement les 07 et 13 juillet 2018.

Afin de prévoir la rentrée scolaire prochaine, il est nécessaire de procéder au recrutement de 2 contractuels :

- un poste de remplacement de l'ATSEM toujours en disponibilité, du 1er septembre 2018 au 13 juillet 2019,

- un poste d'agent du périscolaire du 03 septembre au 31 décembre 2018.

Le conseil municipal, sous la présidence de Christophe FOURNIER, Maire, et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE à l'unanimité de procéder au recrutement de 2 agents contractuels,**

- AUTORISE M. Le Maire à signer tous documents afférents.

Par ailleurs, le conseil municipal en profite pour remercier les personnes en charge de l'accueil périscolaire pour leur dévouement et leur motivation.

4) PRIX DU TICKET DE PERISCOLAIRE

Le conseil Municipal, sous la présidence de Christophe FOURNIER, Maire, décide de modifier l'article 4 de la régie de recettes du périscolaire.

Cette modification est la suivante :

« Article 4 : La régie encaisse les produits suivants : Garderie du matin (1h) : 1 €; Etude surveillée du soir (2h30): 2,50 €.

Pour la rentrée prochaine, il est proposé : Garderie du matin : 1,20 €; Etude surveillée du soir : 3 €.

Vote : Approbation à l'unanimité.

5) QUESTIONS DIVERSES :

- Ecole : - le 16 juin à 10h30 : spectacle de fin d'année à la salle d'animation.

- le 19 juin à 18h30 : conseil d'école.

- le 21 juin à 19h : réunion périscolaire pour le bilan de l'année et l'organisation de la rentrée prochaine.

- le 22 juin : distribution aux familles des dossiers de rentrée périscolaire et de cantine (mise en place des documents dématérialisés sur le site internet de la mairie).

- le 2 juillet : kermesse à l'école suivie d'un goûter et de la remise des cadeaux aux CM2.

- Logement : Suite à l'annonce pour la location du T4 à l'abbaye, aucune demande n'a été reçue en mairie ; cette annonce a donc été adressée aux mairies alentours.
- Alpage des Auges : Le service du RTM (Restauration des Terrains en Montagne) a été sollicité concernant un risque de chute de blocs sur la route d'accès à l'alpage des Auges. Une visite sur place a eu lieu le 25 mai dernier. Il ne semble pas que le risque de chute de blocs soit plus important qu'avant. Le RTM ne préconise pas de travaux spécifiques à réaliser, mais un panneautage signalant le danger dans ce secteur, pour en avertir les usagers. Les panneaux ont aussitôt été posés par nos soins. C'est l'entreprise GUIDON SARL qui a réalisé l'ouverture de ce chemin. L'entreprise Bois des Alpes va terminer prochainement les travaux d'alimentation en eau de l'alpage.
- Fauchage talus : Comme l'an dernier, il aura lieu 1 fois durant l'été, soit fin juin.
- STEP : Une réunion de travail a eu lieu le 4 juin dernier avec NICOT Ingénieur-conseil. Un bureau d'études géotechniques va être mandaté pour émettre un avis sur l'implantation de la STEP.
- PLU : Madame la commissaire enquêteur vient de remettre son rapport. Il va être diffusé sur le site internet et sera consultable également en mairie.
- Recensement : En 2019 aura lieu le recensement des habitants d'ENTREMONT. L'enquête aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Nolwenn ROUX a été choisie pour être coordonnateur communal. Elle sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement. Elle sera nommée par arrêté municipal avant le 30 juin.
- Fête de la musique : elle aura lieu le 23 juin à partir de 18H près de la salle des fêtes ; elle est organisée par l'association Les Lampions en collaboration avec Antoine ANGELLOZ.
- Fête du 14 juillet: Elle débutera par un concert de l'harmonie de St Jean de Sixt puis un buffet sera offert. Cette soirée se terminera en musique par un feu d'artifice.
- Concours « Galette St Michel » : Dans le cadre du Tour de France, ce concours, porté par l'association Les Lampions, pourrait faire gagner 2 tablettes tactiles à l'école Tom Morel.
- Pots d'accueil de l'été: Ils auront lieu tous les mardis à 18H à partir du 24 juillet jusqu'au 14 Août devant la maison de la Place.
- Feux tricolores: La dépose et pose sur de nouveaux supports de la signalisation lumineuse (3 feux mixtes à LED) a été réalisée le mardi 29 mai sur la route de la Résistance et la RD 12. Coût de l'opération : 4096,00 € TTC. En ce qui concerne le chemin du plan Dessus, la mise en place d'un mât alu, sur lequel seront fixés un répéteur voitures à diodes et un signal 3 feux mixtes à Led, sera installé avant la fin du mois de juin 2018. Coût de l'opération : 1461,00 € TTC.
- Etape du Tour cycliste du dimanche 08 juillet: Le dimanche 08 juillet, l'itinéraire de l'étape du Tour cycliste (ANNECY- Le GRAND BORNAND), réservé aux amateurs, empruntera le parcours identique à celui des professionnels. Le circuit sera entièrement privatisé pendant la course dans l'amplitude horaire 08H00 / 14H00 ; la circulation routière sera impactée sur la RD 12 dans l'agglomération d'Entremont. La sécurisation de certaines intersections (route de la Pesse – pont de la Rivière ; pont du chef-lieu ; rond-point Nord – route des Cars) sera assurée par des signaleurs bénévoles de la commune.
- Signalisation routière: Un devis a été demandé à la société « Signaux Girod » dans le cadre de la nouvelle signalétique réglementaire à mettre en place pour matérialiser les îlots centraux.

La séance est levée à 20h05.
A Entremont, 13 juin 2018

Le Maire,
Christophe FOURNIER.

